

FLASH INFO

JANVIER – FEVRIER - MARS 2022

Commune de Panissières



Les événements et dates, communiqués dans la présente, sont transmis sous réserve d'éventuelles annulations ou reports liés au contexte sanitaire, pour lesquels la responsabilité de la Mairie de Panissières n'est pas engagée.



EDITO DU MAIRE

« Flash Info » est la lettre d'actualité municipale pour informer des actions et des projets conduits sur notre territoire. Elle annoncera des rendez-vous, des temps échanges institutionnels ou conviviaux... pour vivre ensemble les moments forts de notre commune.

Christian Mollard.



HORAIRES OFFICE DU TOURISME

LUNDI 14h00-18h00
MERCREDI – VENDREDI
09h00-12h00 / 14h00-18h00
SAMEDI 09h00-12h00



VIE ASSOCIATIVE

Date à retenir :

- **29 Janvier 2022** : Soirée Grenouilles du Cap Basket
- **5 Mars 2022** : Nettoyage de printemps
- **19 Mars 2022** : Commémoration FNACA
- **19 Mars 2022** : Fête de la St Patrick – Comité des Fêtes
- **23 Mars 2022** : Don du Sang – Salle d'animation – de 15h30 à 19h
- **26 Mars 2022** : Demi-décades Classes en 6
- **31 Mars – 03 Avril 2022** : 48h de la création – Musée de Panissières et Bussières



LA POSTE HORAIRES DE LA POSTE
LUNDI au SAMEDI 10h00-12h30



CENTRE ITINERANT DES RESTOS DU COEUR

Campagne d'hiver 2021/2022

DISTRIBUTION ET INSCRIPTION

Tous les vendredis, à compter du 26 novembre 2021, à partir de 13 heures 30.

Salle de Musique - 24 rue de l'Égalité à Panissières
en respectant les gestes barrières liés à la crise sanitaire

Vous pouvez également nous joindre pour des renseignements ou inscriptions au 07 64 24 51 93

Commune de Panissières



HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI – MERCREDI – JEUDI - VENDREDI
09h00-12h00 et 13h30-17h00
MARDI 10h00-12h00 et 13h30-17h00
SAMEDI 09h00-11h00

Commune de Panissières



Retrouvez les infos de la commune sur www.panissieres.fr

Démarches administratives, liste des associations, tarifs communaux, liste des logements vacants, les comptes rendus des conseils, les dernières actualités...

et restez connectés grâce à **illiwap**





PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE !

Le recensement militaire permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et l'inscription d'office sur les listes électorales.

Depuis janvier 1999, tout français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

Documents à produire ?

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille

Quand s'inscrire ?

Dès le jour des 16 ans et dans les 3 mois suivant.

Régularisation :

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Comment s'inscrire ?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées
Soit par Internet

Inscription en ligne via le téléservice sur : www.service-public.fr

Création d'un compte en quelques clics.

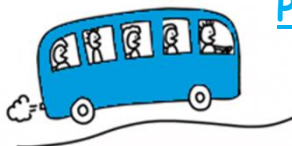
La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces exigées doivent être numérisées.

Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

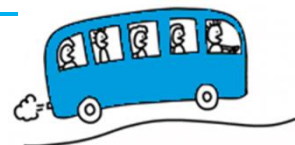
La convocation à la JDC est automatique, elle est adressée par le Centre du Service National de Lyon entre 9 mois et 1 an après le recensement en mairie.

L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.



PENSEZ AUX TRANSPORTS EN COMMUN

**C'est pratique
C'est pas cher !**



**PANISSIERES - FEURS
FEURS - PANISSIERES**

**PANISSIERES - SAINT-ÉTIENNE
SAINT-ÉTIENNE - PANISSIERES
Le Vendredi**

Renseignements horaires et accessibilité
www.auvergnernhonealpes.fr/435-loire.htm

Renseignements techniques
transports42@auvergnernhonealpes.fr

Transporteur
AUTOCARS MAISONNEUVE
Tél. 04.77.27.01.71

Renseignements horaires et accessibilité
www.auvergnernhonealpes.fr/435-loire.htm

Renseignements techniques
transports42@auvergnernhonealpes.fr

Transporteur
2TMC
Tél. 04.77.58.13.00

